

Acteur à la fois dans les domaines économique, technique et social, il joue **un rôle déterminant dans l'économie française et en matière d'emploi** et contribue à la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine naturel, économique et culturel. Résolument tourné vers l'Europe et au travers de la politique

Par ses établissements d'enseignement technique et supérieur, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt joue un rôle essentiel dans **les domaines de la formation et la recherche** et propose une variété de parcours de formation allant de la classe de 4^e au doctorat.

UN MINISTÈRE AUX MISSIONS ET AUX COMPÉTENCES LARGES

La diversité des missions du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt offre une très large palette d'activités

agricole commune, le ministère est aussi un acteur important dans les négociations internationales.

Garant notamment de la santé et de la protection des animaux et des végétaux, il répond quotidiennement aux exigences des citoyens **en veillant à la sécurité sanitaire des aliments et à la qualité des produits** tout au long de la chaîne alimentaire.

Dans le **domaine de l'environnement**, il concourt avec le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), et le ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR), à l'équilibre des territoires par **le développement durable de l'espace rural** et par la gestion maîtrisée des ressources naturelles.

Le ministère porte les politiques publiques de l'État en faveur de l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, qui avec 515 000 exploitations et 13 000 entreprises de toutes tailles, constituent le premier employeur en France.

Les priorités :

- ✓ *soutenir et promouvoir les secteurs agricoles et forestiers en associant la performance économique et la responsabilité environnementale ;*
- ✓ *renforcer et garantir la sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation, assurer une alimentation de qualité pour tous et lutter contre le gaspillage ;*
- ✓ *développer les compétences et les formations au service d'une production agricole, forestière et alimentaire ;*
- ✓ *assurer la réussite professionnelle et la promotion sociale des jeunes.*



UN MINISTÈRE ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE

Il s'appuie sur une organisation territoriale cohérente et des établissements publics experts

L'administration centrale du MAAF est organisée en 3 directions générales :

- ☛ **performance économique et environnementale des entreprises** (DGPE), en charge de l'international ;
 - ☛ **alimentation** (DGAL) ;
 - ☛ **enseignement et recherche agricole** (DGER) ;
- et un Secrétariat général.

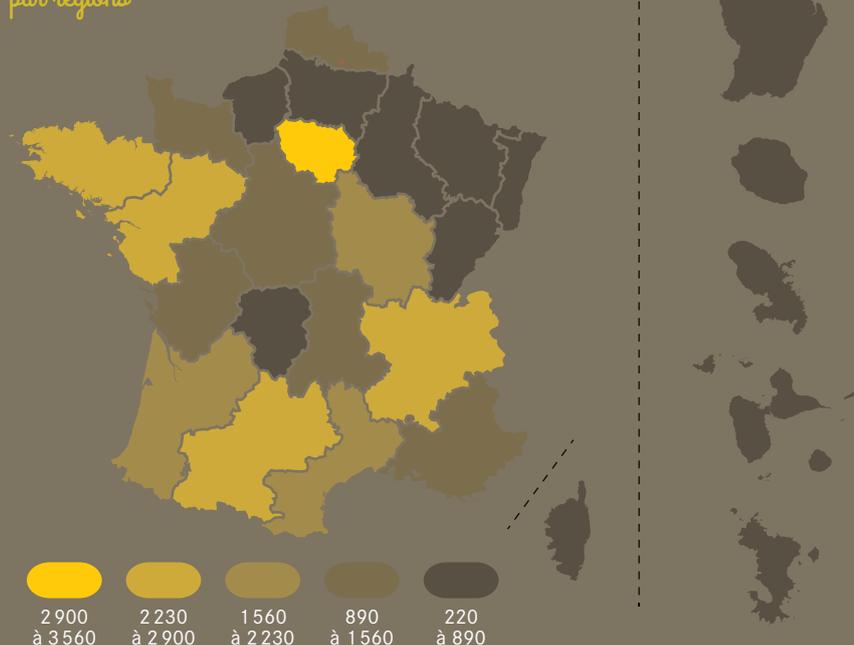
Le ministère assure la tutelle également des établissements publics sous tutelle :

- ✚ L'Anses ;
- ✚ L'Office national des forêts (ONF) ;
- ✚ L'Agence de services et de paiement (ASP) ;

- ✚ FranceAgriMer (FAM) ;
- ✚ L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) ;
- ✚ L'Institut national de recherche agronomique (INRA) ;
- ✚ L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) ;
- ✚ L'Agence Bio ;
- ✚ L'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) ;
- ✚ L'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) ;
- ✚ Le Centre national de la propriété forestière.

Les **directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)** et les **directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)**, dans les départements d'outre-mer, pilotent la mise en œuvre, dans leurs régions, des politiques publiques ministérielles.

Répartition des effectifs par régions

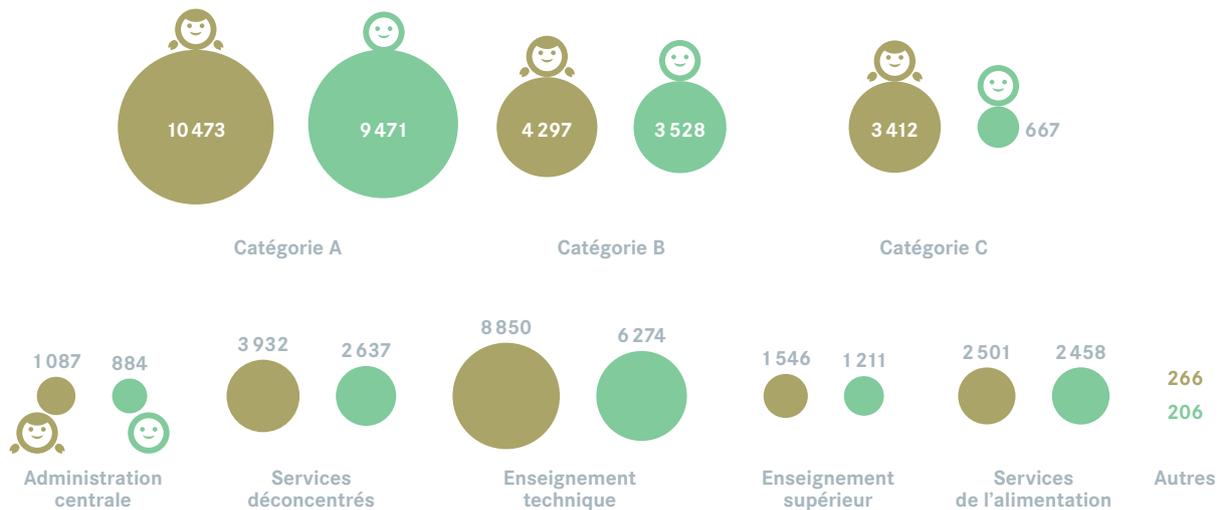


À l'échelon départemental, le ministère s'appuie sur des directions interministérielles : les **directions départementales des territoires (et de la mer) (DDT/M)** pour les politiques publiques touchant au développement durable, à l'agriculture, l'urbanisme, l'environnement et des **directions départementales de la protection des populations (DD(CS)PP)** qui assurent les missions de veille sanitaire et de sécurité dans les domaines de l'alimentation et de la protection des consommateurs en lien avec l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Dans certains départements, la cohésion sociale vient compléter le champ d'activité de ces directions.

Les femmes et les hommes du ministère

Plus de 31 000 agents travaillent au ministère...

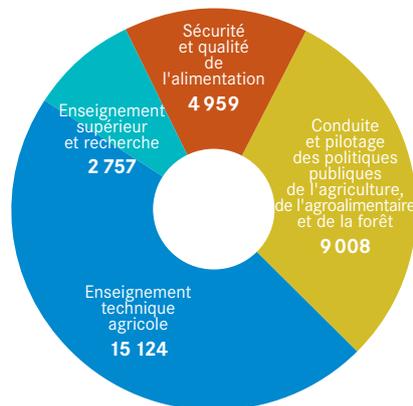
LES FEMMES REPRÉSENTENT PLUS DE 57 % DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE. ELLES SONT PRÉSENTES DANS TOUTES LES FILIÈRES ET À TOUS LES NIVEAUX DE L'ADMINISTRATION.



UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU HANDICAP SE TRADUIT PAR UN TAUX D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS SUPÉRIEUR À 4 %.

... contribuent à des missions variées...

PLUS DE LA MOITIÉ DES AGENTS EXERCENT LEUR ACTIVITÉ DANS L'UN DES 800 ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET ULTRAMARIN.



MAIS IL EXISTE 40 FILIÈRES D'EMPLOI COUVRANT UN LARGE PANEL DE MÉTIERS ET DE COMPÉTENCES : STATISTIQUES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, APPUI À LA RECHERCHE, AUDIT, INSPECTION, RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION...

... et les exercent avec des statuts très divers

LA FILIÈRE TECHNIQUE REPRÉSENTE PRÈS DU TIERS DES AGENTS, LES ENSEIGNANTS ENVIRON 43 % ET LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE UN PEU MOINS D'UN QUART.

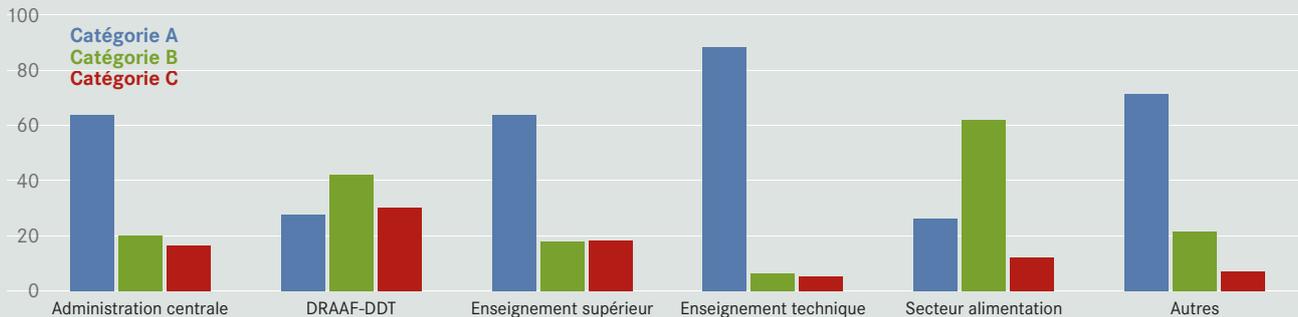


Administratifs
7 577

Techniques
10 178

Enseignants
13 252

76 % DES AGENTS SONT TITULAIRES.
LA PART DES NON TITULAIRES EST PLUS FORTE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE.



L'ÂGE MOYEN SE SITUE À 47 ANS.



LES MÉTIERS DU MINISTÈRE

Le saviez-vous ?
Il y a 250 types
d'emplois
au ministère



Pour les découvrir, c'est facile : le MAAF dispose d'un **répertoire des métiers** exercés dans ses différents services et dans les établissements

publics placés sous sa tutelle, accessible en ligne. Il présente **40 filières d'emploi** rassemblant au total **250 emplois-types** dont il détaille les fonctions, les activités, les compétences et les savoir-faire requis pour les exercer.

► agriculture.gouv.fr/rmm

Des domaines d'intervention qui permettent des parcours professionnels riches et diversifiés

► L'ORGANISATION DES FILIÈRES DE PRODUCTION ET L'ANCRAGE TERRITORIAL DE TOUTES LES AGRICULTURES

L'agriculture occupe 53 % du territoire et emploie un million d'actifs permanents. Forte de filières de production de premier plan au niveau mondial (viticulture, céréales...) et bien ancrées sur le territoire, la France est la première puissance agricole européenne. La politique agricole commune accompagne depuis plus de 50 ans les adaptations de ce secteur d'activité.

Estelle Wurpillot, cheffe du service régional de l'économie, des territoires et de l'environnement (DRAAF Franche-Comté)

« Avec mon équipe de 22 personnes, j'ai en charge le cadrage régional des politiques publiques du ministère. Nous exerçons plusieurs missions : régaliennes d'une part, d'autre part un rôle de facilitateur de l'activité économique et d'accompagnement des filières dans leurs mutations. comme celle du Comté ».

Ingénieure IPEF de formation. Premier poste en DRAAF puis cheffe de service d'économie agricole en direction départementale.

► LA GESTION FORESTIÈRE ET LA VALORISATION DE LA FORÊT FRANÇAISE

La France dispose du troisième massif forestier d'Europe, aux ¾ privé, et d'une filière bois qui représente 300 000 emplois. Le ministère élabore et met en oeuvre la politique forestière et veille à l'équilibre entre les fonctions environnementale, productive et sociale de la forêt.

Pierre Faure, technicien forestier (DDT Puy-de-Dôme)

« Je m'assure de la mise en oeuvre des politiques d'incitation à la sylviculture durable. Prévention des incendies, localisation de la ressource en bois d'oeuvre ou bois énergie, respect de la réglementation par les propriétaires de forêt, j'apporte un avis technique sur de nombreux sujets ».

Agent technique forestier à l'Office national des forêts, puis technicien forestier en direction départementale des territoires.



LA QUALITÉ SANITAIRE DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

Environ 138 000 inspections sont conduites chaque année par les 4 500 agents mobilisés sur le terrain. Des contrôles réalisés dans les exploitations, les abattoirs, aux frontières de l'UE, mais aussi dans les industries agroalimentaires, les lieux de ventes et les restaurants.

Flore Dagorn, cheffe de service santé animale et protection animale (Aude)

« Au sein de la direction départementale de la protection des populations de l'Aude, mon service supervise la lutte contre les maladies qui peuvent affecter les animaux d'élevage comme la tuberculose bovine, la brucellose... Avec les éleveurs, les vétérinaires sanitaires, nous garantissons que les animaux qui entrent dans la chaîne alimentaire sont tracés et en bonne santé. Je suis ingénieure agronome de formation ».

LES QUALITÉS SANITAIRE ET NUTRITIONNELLE DE L'ALIMENTATION

Chaque année, plus de 5 millions de bovins, 4 millions d'ovins et de caprins, 26 millions de porcins et plusieurs centaines de millions de volailles sont abattus.

Nathalie Fointiat, inspectrice sanitaire en abattoir (Yonne)

« Chaque jour, je dois m'assurer que la viande commercialisée par l'abattoir est bien propre à la consommation humaine. Je contrôle les animaux vivants, les carcasses sur la chaîne mais aussi la traçabilité, l'hygiène... Après des études en biologie, j'ai passé le concours de technicien, puis la formation interne au métier d'inspecteur. »

LA PRODUCTION, LA DIFFUSION ET L'APPROPRIATION DE CONNAISSANCES

Le ministère a dans son périmètre des instituts de recherche renommés tels l'INRA, l'IRSTEA ou le CIRAD, et un réseau de 20 établissements

supérieurs répartis sur toute la France. Il dispose aussi de ses propres moyens de statistiques, d'analyse et de prospective.

Claire Gaudichon, enseignante – chercheur (AgroParisTech – Paris)

« Je forme essentiellement des élèves des cursus ingénieur et master Nutrition Santé. J'enseigne la biologie de la nutrition, la physiopathologie (les aspects de nutrition liés à la santé), la méthodologie, les statistiques, et jusqu'aux débouchés industriels des aliments liés à la santé. Mes travaux de recherche portent sur la digestion des protéines chez l'homme, au sein d'une équipe qui réunit des personnes de l'Inra, du CNRS et de l'Inserm. »

Ingénieure agronome et docteur en nutrition.

Christian Ratte, responsable d'enquêtes statistiques (service de la statistique et de la prospective – Toulouse)

« Une partie de mon temps est consacrée à la réalisation des enquêtes sur les cheptels ovins, caprins et porcins avec les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE). Je travaille notamment en vue de la dématérialisation de ces enquêtes. Mon travail consiste aussi à analyser et à valoriser les données de la base de données nationales d'identification des bovins (BDNI) pour répondre aux besoins du ministère dans la connaissance des populations animales ».

Attaché de l'INSEE.

LA FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA SANTÉ ANIMALE, DE LA NATURE, DU PAYSAGE ET DES TERRITOIRES

Plus de 450 000 élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue sont pris en charge dans l'un des établissements d'enseignement agricole.

↓ **Benoît Lefevre, directeur d'exploitation (Lycée Nature d'Arras)**

« Chaque lycée dispose d'une exploitation agricole. Celle que je dirige est une véritable entreprise qui poursuit aussi des objectifs pédagogiques, d'expérimentation et de développement professionnel agricole local. Elle fournit aux 500 élèves que nous accueillons chaque année les moyens de travailler dans de réelles conditions professionnelles. »

BTS ACSE et licence professionnelle ; non titulaire puis recrutement par concours comme professeur de lycée professionnel agricole, option chef de travaux ; a exercé dans trois établissements en dix ans.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Géralde Juillard, gestionnaire de proximité (DRAAF Nord-Pas-de-Calais)

« J'accompagne les agents de mon administration tout au long de leur vie professionnelle : prise de poste, mobilité, promotions, départ... Ces fonctions de gestion des ressources humaines nécessitent d'être en permanence à l'écoute des agents et très réactif ».

Secrétaire administratif, classe exceptionnelle après concours.

Retrouvez l'intégralité des témoignages sur agriculture.gouv.fr/missions-metiers



ENTREPRENDRE UN PROJET PROFESSIONNEL AU MINISTÈRE

Rejoindre le MAAF

Qu'ils soient administratifs, techniques, d'enseignement ou de recherche, les métiers du ministère sont accessibles par le biais de sélections : concours, concours réservés, examens professionnels. Les concours externes sont ouverts aux candidats justifiant de diplômes ou d'équivalences professionnelles à ces diplômes. Les concours internes sont réservés aux candidats justifiant de durées minimum de services publics. Les examens professionnels permettent la promotion interne à des fonctionnaires qui peuvent ainsi accéder à des corps de niveau supérieur.

Chaque année, le ministère organise plusieurs dizaines de sélections qui concernent près de 10 000 candidats.

Le calendrier prévisionnel de ces sélections est mis en ligne et actualisé en permanence sur le site Telemaque
► concours.agriculture.gouv.fr.

Outre la préinscription à ces sélections, Telemaque offre aux internautes nombre d'informations utiles : conditions d'accès, annales, résultats...

De manière dérogatoire à ces voies de droit commun, le ministère recrute également par contrat. Réglementairement encadré, le recours à des agents contractuels est utilisé notamment dans l'enseignement agricole, permettant ainsi de pourvoir des heures d'enseignement ne constituant pas des postes complets. Il est utilisé également pour le recrutement de personnels de haute technicité, particulièrement dans les métiers de l'informatique.

Enfin, le ministère procède chaque année au recrutement de personnes handicapées. À travers une procédure spécifique, l'agent se voit proposer un CDD d'un an destiné à le conduire, à son terme et après passage devant une commission de titularisation, à sa nomination dans un corps de fonctionnaires.

Une politique ambitieuse en faveur du handicap se traduit par un recrutement annuel d'environ 25 travailleurs handicapés.

Quels sont les corps du MAAF ?

LA FILIÈRE TECHNIQUE RASSEMBLE ENVIRON 10 000 AGENTS, TOUS CORPS ET CATÉGORIES CONFONDUS

Les techniciens supérieurs des services

Ils sont environ 5 300 sur l'ensemble des services du MAAF (en directions départementales Interministérielles et en DRAAF principalement).

Au sein d'une équipe, ils exercent des missions d'État au contact des professionnels de l'agriculture, en apportant une expertise technique sur des dossiers administratifs dans des domaines variés et complémentaires : la gestion des dossiers relatifs à la mise en œuvre de la politique agricole commune, l'animation et la gestion concertée des territoires ruraux en vue du maintien d'une activité agricole compatible avec la préservation de l'environnement, l'orientation des productions végétales et animales la protection des végétaux : garantie de la qualité sanitaire des produits végétaux et des denrées alimentaires d'origine végétale, les enquêtes et études statistiques et économiques.

.....
ILS SONT RECRUTÉS PAR CONCOURS EXTERNE ACCESSIBLE AUX TITULAIRES DU BAC OU ÉQUIVALENT (DIPLÔME DE NIVEAU BAC +2 POUR UN RECRUTEMENT DIRECT AU 2^e GRADE).

Les ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement

Ils sont environ 3 900 dont une grande majorité dans les services du MAAF, mais aussi au MEDDE ou à l'ONF par exemple.

Ils sont chargés de missions d'encadrement, d'ingénierie et d'expertise et interviennent dans les problématiques de mise en valeur agricole et agro-industrielle, la préservation des espaces et des ressources et des milieux naturels, l'aménagement des territoires et leur protection contre les risques naturels, la qualité et la sécurité sanitaire dans la chaîne alimentaire.

.....
LE RECRUTEMENT SE FAIT EN EXTERNE PARMIS LES ÉLÈVES INGÉNIEURS ADMIS AU CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS RELEVANT DU MAAF (3 ANS DE SCOLARITÉ).

Les inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV)

Environ 900 dans l'ensemble des services du MAAF. Manager, expert scientifique et technique, gestionnaire des risques sanitaires et environnementaux, représentant des pouvoirs publics auprès des professionnels, inspecteur, contrôleur, négociateur à l'international... Les ISPV interviennent de la conception des politiques publiques jusqu'à leur mise en œuvre.

.....
LE RECRUTEMENT SE FAIT PAR CONCOURS. LES ÉLÈVES SUIVENT UNE FORMATION D'UN À DEUX ANS À L'ÉCOLE NATIONALE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES (LYON).

En savoir + Inspecteur de la santé publique vétérinaire – brochure 2012 – agriculture.gouv.fr

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Environ 3 700 dans l'ensemble des services de l'État.

Issu de la fusion de deux grands corps d'ingénieurs d'État, le corps des IPEF offre de larges perspectives de carrières dans les ministères en charge de l'agriculture et du développement durable. Agroalimentaire, aménagement du territoire, mise en valeur agricole et forestière... ils définissent et portent la stratégie de l'État et ses interventions en la matière. Ce qui les conduit à exercer des responsabilités importantes et des missions d'encadrement aux différents échelons de l'administration centrale, territoriale et à l'international.

.....
LE RECRUTEMENT SE FAIT PAR CONCOURS (ÉCOLES D'INGÉNIEURS, NORMALE SUP...), CLASSEMENT (POLYTECHNIQUE) OU LISTE D'APTITUDE.

témoignage

Alexandre Martinez, conseiller aux affaires agricoles (Varsovie)

« Au sein de l'Ambassade de France, je suis les secteurs et les politiques agricoles et agroalimentaires de la Pologne et des Pays Baltes. Comprendre quels sont les modes de décisions autour des grandes négociations européennes, comme la PAC par exemple, essayer de faire passer notre manière de voir les choses, appuyer nos entreprises dans le développement de leurs exportations, mes missions actuelles s'inscrivent dans le prolongement de mon parcours après sept ans en administration centrale et des premiers postes en Afrique et aux Antilles. »

En savoir + Rejoindre le corps des IPEF – brochure 2012 – agriculture.gouv.fr

LA FILIÈRE ENSEIGNEMENT RASSEMBLE ENVIRON 13 000 AGENTS, TOUS CORPS ET CATÉGORIES CONFONDUS

Les professeurs de lycée professionnels (PLPA) et les professeurs certifiés de l'enseignement agricoles (PCEA)

Ils sont environ 7 000 au MAAF. Les PLPA et les PCEA exercent au sein des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLFPA), où ils participent aux actions de formation, principalement en assurant un service d'enseignement dans leurs disciplines respectives.

Les PLPA exercent principalement dans les classes ou divisions conduisant à l'acquisition des certificats d'aptitude professionnelle (CAP), des brevets d'études professionnelles (BEP) et des baccalauréats professionnels. Ils peuvent également exercer dans les classes ou divisions conduisant à l'obtention de brevets de technicien supérieur (BTS) et assurer des formations conduisant à l'obtention de licences professionnelles.

Les PCEA exercent principalement dans les classes ou divisions conduisant à l'acquisition des diplômes d'enseignement général et technologique,

notamment au baccalauréat, au brevet de technicien agricole et au brevet de technicien supérieur agricole.

Les PCEA peuvent également assurer certains enseignements dans des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'agriculture. Ils peuvent, en outre, participer à des actions de formation professionnelle continue, d'animation du milieu rural, de développement, d'expérimentation, de recherche et de coopération internationale.

.....
LES PLPA SONT RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS RÉSERVÉS, INTERNES ET EXTERNES. ILS DOIVENT JUSTIFIER D'UN MASTER LORS DE LEUR INSCRIPTION AU CONCOURS.

témoignage

Anne-Marie Battaglia,
enseignante au lycée agricole
de l'Oise (Airion)

« J'enseigne les productions végétales et l'agronomie à des élèves de seconde professionnelle, de bac professionnel et de BTS. On m'a confié également la responsabilité d'un centre d'examen. Une tâche peu connue mais important qui est une marque de reconnaissance pour moi. Depuis 30 ans que j'exerce ce métier, il a beaucoup évolué. Il ne s'agit pas seulement d'apporter des savoirs mais aussi de donner aux jeunes, à la fois les moyens de comprendre, de ne pas se limiter à une seule source d'information, apprendre sur le terrain les outils qui leur permettront de s'adapter à ce que sera l'agriculture dans l'avenir. »

Les techniciens de formation et de recherche

Ils sont environ 800 dans les établissements d'enseignement supérieur et technique du MAAF.

Les techniciens de recherche et de formation mettent en œuvre l'ensemble des techniques et des méthodes concourant à la réalisation des missions et des programmes d'activité des établissements où ils exercent. Ils contribuent à l'accomplissement des missions d'enseignement. Ils peuvent participer à la mise au point et à l'adaptation de techniques ou méthodes nouvelles et se voir confier des missions d'administration.

.....
LE RECRUTEMENT SE FAIT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU NIVEAU BAC ET BAC +2.



LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE RASSEMBLE PRÈS DE 8 000 AGENTS, TOUS CORPS ET CATÉGORIES CONFONDUS

Les attachés d'administration

Ils sont environ 1 500 au MAAF, en poste en administration centrale et services déconcentrés : ils assurent dans les directions des missions de nature juridique, financière, économique, d'ingénierie de formation et informatiques ; ils assurent également des postes d'encadrement dans l'enseignement agricole, ils sont chargés des fonctions de gestionnaire d'établissement.

.....
LES ATTACHÉS EXTERNES SONT RECRUTÉS PAR CONCOURS ORGANISÉS PAR LES IRA (BAC +3) ET BÉNÉFICIENT D'UNE SCOLARITÉ THÉORIQUE INTÉGRANT DES PÉRIODES DE STAGE EN ADMINISTRATION.

témoignage

Vincent Breugnot, contrôleur de gestion, Secrétariat général (Paris)

« Je suis contrôleur de gestion au sein de la mission de pilotage du programme 215 qui assure les travaux de programmation et de suivi budgétaire, ainsi que la conduite des travaux de performance. C'est mon premier poste après l'IRA de Lyon. Je souhaitais découvrir le fonctionnement d'un ministère et les relations avec d'autres partenaires en interministériel comme les services du Premier ministre ou la direction du budget. »

Les secrétaires administratifs

Ils sont environ 3 500 sur l'ensemble des services du MAAF.

Les secrétaires administratifs sont chargés de tâches administratives d'application. Ils participent à la mise en œuvre, dans les cas particuliers qui leur sont soumis, des textes de portée générale.

Ils exercent notamment des tâches administratives de gestion dans les domaines des ressources humaines, logistiques, financiers ou comptables. Ils peuvent se voir confier des tâches de rédaction et être chargés de l'animation d'une équipe. Ils peuvent également assurer des fonctions d'assistant de direction.

Les secrétaires administratifs de classe supérieure et les secrétaires administratifs de classe exceptionnelle ont vocation à occuper les emplois qui correspondent à un niveau d'expertise acquis par l'expérience professionnelle, par la formation initiale ou par la formation professionnelle tout au long de la vie.

Ils peuvent également être investis de responsabilités particulières de coordination d'une ou plusieurs équipes.

.....
LE CONCOURS EXTERNE EST ACCESSIBLE AUX TITULAIRES DU BAC OU ÉQUIVALENT.

témoignage

Corinne Donnet, gestionnaire d'aides agricoles, DDT Ariège

« J'anime une équipe qui met en œuvre les aides agricoles. Nous examinons les demandes des agriculteurs, parfois la mise en place de la mesure et le suivi du dossier. Notre rôle, en tant que service public, est de contribuer au soutien de l'agriculture de notre département en veillant au respect des textes qui les régissent. »

Les adjoints administratifs

Environ 4 300 dans l'ensemble des services du MAAF.

Ils sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

témoignages

Catherine Bonneau et Josiane Itan, liquidatrices de pensions, Secrétariat général (Paris)

« Nous assurons l'accompagnement individualisé du départ à la retraite des agents titulaires du ministère. Nous instruisons leur dossier dès le début de la chaîne de traitement jusqu'à sa finalisation. Nous exerçons un rôle de conseil afin qu'ils prennent leur décision au mieux de leurs intérêts.

C'est un métier très riche parce qu'il nous met quotidiennement en relation avec de nombreux interlocuteurs. Si nous apprécions notre autonomie et notre marge d'initiative dans le traitement des dossiers, le sens du travail en équipe est très présent.

Chaque nouveau dossier est "différent et unique". C'est une réelle satisfaction de mettre notre expertise au service de personnes pour qui le départ à la retraite est une période à réussir. »



CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL

L'accompagnement des agents

Le ministère met à la disposition des agents et des structures un réseau de correspondants expérimentés, les Igaps⁽¹⁾. Positionnés en inter-région, ils assurent au quotidien le relais entre les agents et le service des ressources humaines.

Une trentaine d'Igaps constitue le Réseau d'appui aux personnes et aux structures (RAPS). Ils ont tous détenu des fonctions de management supérieur et sont très au fait à la fois des enjeux ministériels et des procédures de gestion des ressources humaines. Les Igaps apportent écoute et conseil aux agents qui le souhaitent sur tous les sujets liés à leur parcours professionnel et à leur carrière. Ils visitent régulièrement les sites du ministère mais sont également joignables par téléphone ou par messagerie.

Du fait de leur expertise et de leurs connaissances des structures, des métiers et des agents, ils interviennent dans l'élaboration des tableaux d'avancement pour les promotions au choix et donnent des avis sur les mobilités. Ils contribuent aussi au repérage des compétences et des viviers de managers.

Les Igaps respectent une charte de déontologie qui garantit neutralité et bienveillance vis-à-vis des agents.

(1) Inspecteurs/ingénieurs généraux chargés d'appui aux agents et aux structures

La promotion interne

Chaque année, le dispositif réglementaire de promotion interne permet aux agents du MAAF d'accéder à des fonctions et à un emploi d'un niveau supérieur, à une échelle de rémunération plus élevée et à de nouvelles possibilités de carrière.

Chaque fonctionnaire appartient à un corps relevant d'une catégorie hiérarchique : A, B ou C. Au cours de sa carrière, il peut changer de corps en passant un concours (externe ou interne) ou par promotion interne.

La promotion interne peut s'effectuer :

- au choix, c'est à dire par sélection parmi ceux qui remplissent les conditions fixées par le statut particulier du corps ou cadre d'emplois d'accueil. Ce choix s'effectue au vu de la valeur professionnelle de l'agent et de ses acquis de l'expérience professionnelle ;
- ou après examen professionnel.

Le changement de corps s'accompagne généralement d'un changement de catégorie hiérarchique : par exemple de catégorie C en catégorie B avec un passage du corps des adjoints administratifs à celui des secrétaires administratifs ; de B en A en passant du corps des techniciens supérieurs à celui des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, ou encore de celui des secrétaires administratifs à celui des attachés. Le changement de corps se fait au sein des services du ministère.

La formation

La formation continue est une priorité pour le ministère en charge de l'agriculture. Le dispositif associe le niveau national et le niveau régional pour la conception de l'offre et la mise en œuvre des stages. Qu'il s'agisse de formations dites « métiers », en lien avec les missions techniques portées par le MAAF, ou des formations dites « transverses », telles la bureautique ou le management, l'objectif est de proposer à l'agent des réponses adaptées à ses besoins d'acquisition ou de maintien de compétences. Le programme national de formation (PNF) regroupe l'ensemble de l'offre de formation et peut être consulté sur le site internet de la formation continue ►formco.agriculture.gouv.fr.

Priorité est également donnée à l'accompagnement des agents tout au long de leur carrière qui a tout moment auront un interlocuteur, délégué régional à la formation continue ou responsable local de formation, pour s'engager avec eux dans leur projet.

La mobilité constitue un enjeu essentiel. Elle doit permettre aux agents de dérouler des parcours professionnels valorisants, en adéquation avec les besoins en compétences du ministère. À cet effet, les agents disposent d'interlocuteurs de proximité ou spécialisés, en fonction de leur projet. Ainsi, à chacun des moments-clefs de leur carrière, le ministère accompagne et conseille les agents : prise de poste, acquisition de nouvelles compétences, changement de métier, promotion interne...

Les parcours de professionnalisation

Le parcours de professionnalisation mis en place au MAAF est un outil d'accompagnement à la prise de poste. Ce dispositif de formation continue permet, d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de nouvelles missions, prioritairement dans le cas d'un changement significatif de métier.

Pour l'agent qui souhaite évoluer dans sa carrière, le parcours de professionnalisation lui permet d'élargir sa réflexion et de diversifier ses recherches avec l'assurance qu'il bénéficiera d'un programme individualisé en formation, de nature à lui assurer une entrée en fonction dans les meilleures conditions.

Concrètement, le parcours de professionnalisation est engagé sur la base d'un diagnostic de compétences qui est l'étape préalable à l'élaboration d'un programme « sur mesure » de formation qui sera mis en œuvre dès la prise de fonction de l'agent.

Pour plus d'information sur le parcours de professionnalisation rendez-vous sur le site internet de la formation continue ► formco.agriculture.gouv.fr (rubrique + d'infos).



témoignage

Florise Cao, adjointe au chef de bureau de gestion des personnels de catégorie B et C, Secrétariat général (Paris)

« Après avoir réussi le concours externe de secrétaire administratif du ministère de l'agriculture, j'ai rejoint la DDAF⁽¹⁾ de Dordogne où j'étais chargée de la gestion des dossiers relatifs à la chasse et à la faune sauvage. Puis je suis venue sur Paris sur un poste de gestionnaire rédacteur à l'ASMA RP⁽²⁾. Ensuite, j'ai été chargé de mission au bureau de la formation continue, où j'ai progressé en termes d'autonomie, de prise d'initiative. Cela m'a donné envie de passer des concours afin notamment de pouvoir accéder à des fonctions d'encadrement.

À l'issue de ma scolarité à l'IRA⁽³⁾ de Bastia, j'ai été nommée adjointe au chef d'un bureau à la préfecture de police de Paris. Au bout de deux ans et demi, je suis revenue au service des ressources humaines du MAAF.

Aujourd'hui, je suis adjointe au chef du bureau de gestion des agents de catégories B et C. J'encadre une équipe de 9 gestionnaires. Nous assurons la gestion de la carrière ainsi que la paye

de plus de 4 000 agents de catégorie C. C'est un travail parfois complexe mais aussi très motivant.

Dans mon métier, j'ai plaisir à animer une équipe et travailler dans un cadre collectif. Le volet relationnel m'intéresse aussi beaucoup. La partie relative à la gestion administrative courante revêt aussi une grande importance par son impact sur la vie des agents. Cette responsabilité envers les agents gérés est une source quotidienne de motivation. »

(1) Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (aujourd'hui direction départementale des territoires et de la mer)

(2) Association interdépartementale d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs des personnels du ministère de l'Agriculture de la région parisienne

(3) Institut régional d'administration

